Inauguration liaison douce et pôle enfance jeunesse

MAIRIE

32, avenue du Maine
35133 LAIGNELET
Tél. : 02.99.94.46.08

mairie@mairie-laignelet.fr

www.laignelet.fr

La Mairie est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15

Agenda des manifestations

JANVIER

- **jeudi 11** → Galette des rois, Club des Agneaux
- **vendredi 12** → 20 h Cérémonie des vœux de la Mairie

FÉVRIER

- **jeudi 8** → Dégustation de crêpes, Club des Agneaux

MARS

- **samedi 9** → Fest-noz à la Chapelle Janson, pour les 20 ans, Dans Breizh
- **jeudi 14** → Concours individuel de belote, Club des Agneaux
- **samedi 23** → Soirée choucroute à la Chapelle-Janson, Bocage F.C

AVRIL

- **jeudi 18** → Repas de printemps, Club des Agneaux

MAI

- **mercredi 8 et jeudi 9** → Bocage Cup à Laignelet, Beaucé, GJBF
- **samedi 18** → Tournoi Hors-Jeu la Violence à Beaucé, Bocage F.C
- **samedi 18** → Repas annuel à la Chapelle Janson, Bocage F.C

JUIN

- **dimanche 2** → Bocage Corp à Beaucé, Bocage F.C
- **mercredi 5** → Sortie croisière sur la Loire, Club des Agneaux
- **samedi 8** → 9h à 12h matinée citoyenne
- **samedi 15 et dimanche 16** → Girl's Game à Beaucé, GFPF
- **(Date à définir)** → Sortie d'une journée, Club des Agneaux
- **vendredi 28** → Feux St Jean
- **samedi 29** → Fête de l'école
- **dimanche 30** → Course nature

JUILLET

- **mercredi 10** → Mini-olympiades

Sommaire

Vie municipale	3 à 9	Vie locale	21 à 25
Études et travaux	10 à 12	Associations	26 à 29
Vie économique	13 à 14	Action sociale	30 à 32
Enfance et jeunesse	15 à 18	Démarches administratives	33 à 34
Environnement	19 à 20	Urbanisme - État civil	35

Le Mot du Maire

ECO CITOYEN – ECO GESTE

Cette année, nous aurons un jour de plus pour réussir nos projets.

Mais ce temps supplémentaire sera-t-il suffisant ? Car les contraintes et les affaires à régler sont toujours plus nombreuses.

Quelques exemples : un dépôt de terre sur le domaine public, des excréments de chiens sur les espaces publics, des poubelles restées sur les parkings publics, un arbre abattu dans un espace vert public, une haie détruite, des tags…

Et chacun se déclare Eco citoyen ou Eco responsable !!!!

Heureusement, ici, dans notre commune, la situation est encore raisonnable mais l'évolution sociétale dans ce domaine a malheureusement évolué en 20 ans.

Mais des lumières émises par de bonnes volontés nous permettent encore d'espérer le meilleur : un après-midi concours de palets, une sortie conviviale ensemble, une rencontre avec des jeunes parents, une soirée repas pour financer une action pour tous, l'accueil de nouvelles familles, les remerciements auprès de ceux qui participent à l'embellissement durable et à la sérénité de notre village…

Pour la municipalité, l'année 2023 a été la concrétisation de quelques projets :

- La sécurisation de l'entrée de l'agglomération sur l'avenue du Maine pour les vélos, les piétons et les habitants de la résidence le Clos d'Augustine
- La modernisation de l'éclairage public sur le secteur de la résidence le Val, le Georgeault
- La modernisation de notre école
- La résidence la Vallée avec la construction des premières maisons
- La fin de l'aménagement de la résidence les Verriers
- La construction de 5 logements locatifs à la résidence Azur
- L'étude du fonctionnement des réseaux existants d'eaux usées et d'eaux pluviales
- L'acquisition de terrains pour répondre aux besoins d'aménagement de notre commune et d'accueil d'activités de proximité limitant les déplacements
- La vitalité du Pôle enfance
- L'amélioration de la cuisine de la salle communale
- La réalisation d'espaces pour la collecte sélective des déchets.

Pour 2024, nous garderons malgré tout confiance et nous serons résilients pour offrir le meilleur à tous.

- Nous espérons mettre en œuvre une amélioration significative pour la sécurisation des transports en commun si nous obtenons les soutiens financiers suffisants.
- Nous lancerons l'étude de l'aménagement sécuritaire de l'entrée ouest de l'agglomération jusqu'au petit giratoire de l'école.
- Nous étudierons le devenir de la parcelle vacante en face de la salle communale.
- Nous continuerons la modernisation de l'éclairage public sur le secteur des Coteaux.
- Après une attente de plus de 2 ans, nous espérons mettre en œuvre au moins un espace de collecte des déchets avec des conteneurs semi-enterrés.
- Nous soutiendrons les bonnes volontés qui s'inspireront des actions de la Municipalité.
- Nous engagerons l'aménagement sécuritaire de la résidence le Clos Coris.

Bref, nous croyons que, même si les difficultés sont grandissantes, nous devons agir pour maintenir notre positionnement dans l'espace rural au Nord Est de Fougères et pour soutenir nos partenariats avec les communes rurales proches.

Les mutualisations mises en œuvre dans les domaines de l'enfance et du sport affichent des satisfactions et commencent à répondre au dynamisme de notre territoire.

Par ailleurs, le recensement de la population aura lieu du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024, en espérant que l'analyse permette de conforter nos dotations financières, notamment de l'Etat.

Pour terminer ce message avec vous, je tiens à remercier tous ceux qui nous accompagnent : les associations, les entreprises, les partenaires, les dirigeants de structure, notre personnel et qui agissent au quotidien pour le bien-être de tous.

Afin d'entrer dans la nouvelle année sous les meilleurs auspices, j'ai le plaisir de vous inviter au nom de l'équipe municipale à la cérémonie des vœux qui aura lieu le 12 janvier 2024 à 20h00 à la salle communale.

Mais dès maintenant, je vous souhaite le meilleur à tous pour la nouvelle année 2024.

Le Maire, André Philipot

Conseil du 11 mai 2023

SUBVENTION COMICE AGRICOLE DU CANTON NORD

Il est proposé de verser une subvention de 378.20 € (0.31 €/habitant) à la Société d'agriculture du Canton nord de Fougères.
Le montant est validé à l'unanimité des membres présents.

TRAVAUX

. A l'école, il est décidé de remplacer les panneaux solaires thermiques et le module de régulation.

Après avoir sollicité des entreprises, il est décidé de retenir l'entreprise Galle de Romagné pour un montant de 11 379.60 € TTC.

. De même, il est accepté de remplacer la pompe de circulation chauffage du circuit batteries eau chaude de l'école.

Après consultation, l'entreprise Galle est retenue pour un montant de travaux de 2 649.60 € TTC.

. Dans le cadre de l'aménagement paysager de l'allée de L'abbé Duval, il est retenu l'entreprise Lambert pour un montant de 16 886,56 € TTC.

ÉTUDE BUDGÉTAIRE

Dans le cadre du suivi budgétaire 2023, il est décidé de retenir le Cabinet Grant Thornton afin de mener une étude perspective pour l'établissement de l'emprunt pour un montant de 3 060 € TTC.

RÈGLEMENT ET RÉCOMPENSES POUR LE CONCOURS MAISONS FLEURIES

Il est décidé :

. de maintenir 4 catégories : Maisons, Fermes et anciens bâtiments de fermes, Parcs et jardins, Potagers
. de fixer la composition du Jury.

Madame Stéphanie Garnier, 3ème adjointe, propose une sortie aux floralies internationales à Saint-Sulpice en Verdon (nord Vendée) pour les lauréats courant mai 2024.
Cette proposition est validée unanimement. En plus, chaque lauréat recevra une plante lors de la remise des prix.

Conseil du 8 juin 2023

FINANCES

Réalisation d'un emprunt
Après analyse des besoins financiers réalisés par le cabinet Grant Thornton, il est consulté plusieurs banques.

Il est décidé d'accepter la proposition du Crédit Agricole pour un montant de 700 000 € sur 20 ans pour financer les opérations d'investissement en cours :

- Pôle enfance
- Liaison douce
- Modernisation de l'éclairage public
- Acquisition de terrains

ÉTUDES

Afin de vérifier le fonctionnement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, il est décidé de retenir le cabinet Hydracos pour un montant de 51 300 € TTC.
L'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte un soutien financier de 50 % sur le montant estimé.

ENFANCE – JEUNESSE

Madame Pendrigh Colette, adjointe à la jeunesse, a présenté le bilan 2022 de l'Accueil de Loisirs :
La fréquentation est en hausse et les retours des familles sont satisfaisants.
Puis elle précise le budget pour 2023.
La participation de la commune sera de 54 %, soit un montant de 27 552.08 €.

Conseil du 20 juillet 2023

FINANCES

. Validation des tarifs du prestataire pour la cantine 2023-2024

Le groupe Elior fournit en liaison chaude les repas pour les enfants et les adultes de l'école.
Après négociation, il est accepté de retenir une hausse limitée à 7,5 %.
Les prix des prestations alimentaires sont donc de 3,296 € TTC par repas pour les enfants et de 3,886 € TTC par repas pour les adultes.

. Validation des tarifs pour les prestations de l'école 2023-2024

CANTINE	GARDERIE
4,40 € par enfant	0,80 € par demi-heure
6,00 € par adulte	1.10 € par demi-heure au-delà de 18h10

Pour la garderie, il est proposé de ne pas appliquer d'augmentation malgré les hausses de l'énergie et des salaires.

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1er JANVIER 2024

TRAVAUX

Suite à une demande de la Directrice de l'école, des travaux de réparation sont prévus pour un montant de 1 471,63 € HT (estimation de l'entreprise Boittin).
Après analyse, le devis de l'entreprise Boittin est validé.

ACQUISITION DE TERRAIN AU LIEU-DIT « LA CROIX AUX MORTS »

Sur proposition de la SAFER, la commune décide d'acquérir 5ha 05a 46ca pour un montant de 81 533,60 € hors frais d'acquisition.
Cet ensemble, attendu depuis plusieurs années, permettra notamment de poursuivre les liaisons douces et de sécuriser l'entrée Est de l'agglomération.

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DANS LE CADRE DU PLAN MOBILITÉ DE LA COMMUNE

Afin de répondre à une demande récurrente d'aménagement pour vélos, Masdame Stéphanie GARNIER, 3ème adjointe, a proposé d'acquérir des supports vélos pour les secteurs suivants : abords de la Mairie, abords des aires de jeux (école, mairie), abords de la salle de sports.
Après étude des devis, les élus décident d'acquérir 20 supports bois pour vélos pour un montant de 3 536,00 € TTC.

ACQUISITION DE JEUX EXTÉRIEURS POUR ENFANTS

Afin de compléter les espaces jeux existants et de les répartir sur l'agglomération, Madame Stéphanie GARNIER présente le projet étudié en commission travaux.
Le positionnement de ces jeux sera : à l'espace terrain de football, au jardin du presbytère, à proximité de l'école.
Le coût est de 10 674,48 € TTC.
Après analyse, il est décidé à l'unanimité de valider cette proposition.
Les travaux débuteront en fin d'année 2023.

CONCERT DE FIN D'ANNÉE

Madame Stéphanie GARNIER présente la réflexion engagée par la commission animation.
Un concert Gospel est proposé le 25 novembre 2023 pour un montant de 1 200 € TTC.
Après étude, à l'unanimité, le projet est validé.

ACQUISITION DE MATÉRIELS SERVICE TECHNIQUE

Monsieur Christian LAN, 4ème adjoint, expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'acquérir de nouveaux matériels pour le service technique.
Il présente aux élus le devis F.I.A.F pour un montant de 1 054,58 € TTC.
Après analyse de cette proposition, les élus présents valident la proposition et l'affectent à l'opération n°124 (équipement matériel service technique).

PÔLE ENFANCE

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur le Maire de Landéan sur le financement de l'investissement du Pôle Enfance (ALSH et RPE).
Après échange, les élus acceptent de valider le courrier de la Mairie de Landéan.

ÉTUDE DE LA PRISE EN CHARGE DES OBSÈQUES POUR LES PERSONNES DÉMUNIES DÉCÉDÉES SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente le sujet qui a été débattu en bureau municipal et en conseil d'administration du CCAS.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide que le CCAS se chargera de tout mettre en œuvre pour réaliser des obsèques dignes pour les personnes démunies décédées sur la commune.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Monsieur le Maire présente le plan communal de sauvegarde existant et propose de le mettre à jour. Après échanges en bureau municipal et lors d'une réunion avec les associations, il est proposé à chaque membre du Conseil municipal de s'intégrer dans l'organisation prévisionnelle.
Le PCS modifié est validé.

Conseil du 7 septembre 2023

FINANCES

. Décision modificative n°2 : budget commune

Monsieur le Maire informe les élus que les crédits inscrits au budget primitif concernant les créances douteuses sont insuffisants. Il propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante sur le budget primitif communal 2023 :

Dépenses de fonctionnement	Chapitre 011 : Charges à caractère social Article 617 : Études et recherches	- 200 €
Dépenses de fonctionnement	Chapitre 68 : Dotations provisoires semi-budgétaires Article 6817 : Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	+ 200 €

Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

. Décision modificative n°1 : budget de la Massonnais

Monsieur le Maire informe les élus que les crédits inscrits au budget primitif de la Massonnais concernant les terrains à aménager sont insuffisants. Il propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante sur le budget primitif de la Massonnais 2023 :

Dépenses de fonctionnement	Chapitre 011 : Charges à caractère social Article 605 : Achats de matériel, équipements et travaux	-1 615.78 €
Dépenses de fonctionnement	Chapitre 60 : Achats et variations des stocks Article 6015 : Terrains à aménager	+ 1 615,78 €

Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

. Fixation des coûts de fonctionnement en vue des participations des communes extérieures, année scolaire 2023-2024

Après étude par les services, les coûts par élève sont les suivants :

- 867, 43 € pour un élève en maternelle
- 613, 83 € pour un élève en élémentaire

Les membres du Conseil municipal approuvent ces montants et décident d'appliquer un abattement de 20 % aux communes de l'ex « Fougères communauté ».

. Prix de vente des terrains constructibles sur la zone d'activité artisanale de la Massonnais

Après des interrogations sur les prix de vente suite aux évolutions de la zone, il est décidé de maintenir les prix :

- soit 20 €/m2 HT pour la première tranche
- et 14 €/m2 HT par la deuxième tranche

. Modernisation du matériel de la cuisine à la salle communale

Suite à des disfonctionnements du four de la cuisine de la salle communale, il a été décidé, lors du vote du Budget Communal 2023, de procéder à la modernisation du matériel.

Après consultation d'entreprises, Monsieur Démarquet, 2ème adjoint, présente les propositions de QUIETALIS, KERFROID et CREAZ'IN.

Les membres du Conseil municipal valident l'acquisition d'un four électrique et la modernisation du piano existant proposé par CREAZ'IN pour un montant de 5 160,00 € TTC et d'imputer cette dépense d'investissement à l'opération n°52 « Salle communale ».

AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA PROTECTION DES DRAINS ET DES CAPTAGES DE LA RESSOURCE EN EAU

Lors de l'étude du dossier d'enquête, il est constaté qu'il ne traite pas :
- les impacts de la protection de la ressource en eau pour les exploitants et les propriétaires (impact financier sur la valeur des terrains, impact financier sur le coût des productions alimentaires, végétales et arboricoles)
- des indemnisations financières auprès des impactés.

Cet impact ne se limite pas à l'activité agricole mais existe aussi pour la commune de Laignelet.
En effet, il n'est pas fait d'études sur des compensations pour maintenir l'étiage du réseau hydrographique communal notamment pendant les périodes sèches.

Plus précisément, la perte d'humidité dans le sol due aux nappes de surface engendre, simultanément au changement climatique, la destruction de cultures agricoles et la mort de nombreux végétaux et arbres (forêt et haies).

Ainsi, les élus demandent une démarche volontariste de soutien notamment auprès des agriculteurs et des mesures :
- financières pour soutenir la profession agricole et forestière ainsi que la commune
- et techniques pour maintenir la teneur en eau des sols et l'étiage des rus et ruisseaux du territoire

En conclusion, les membres du Conseil municipal décident de donner un avis défavorable à ce projet.

Conseil du 12 octobre 2023

FINANCES

. Aménagement des arrêts de bus : demande de subvention auprès du Conseil départemental

Afin de prendre en compte les nouvelles orientations du Conseil départemental, dans le cadre des pactes de mobilité locale, Monsieur le Maire propose de solliciter les aides départementales suivantes : 20 % d'aide avec un plafond maximum à 30 000 €/quai pour mise en accessibilité handicapés, 20 % d'aide avec un plafond maximum à 10 000 €/arrêt.

Ayant pris du retard pour cette opération car les soutiens financiers n'étaient pas arrêtés, les membres du Conseil municipal valident cette demande d'aide et espèrent pouvoir réaliser ces travaux en 2024.

. Fonds de développement des communes versé par Fougères Agglomération

Il est décidé d'affecter ce fonds de 16 541,00 € à l'opération aménagement entre la Croix aux morts et le giratoire de l'école.

Les élus rappellent que ce fonds s'est réduit car les critères d'attribution sont très défavorables pour la commune malgré l'absence de zone d'activité intercommunale, de cabinet médical, d'aide à l'habitat social….

. Réévaluation du prix de vente des terrains constructibles à la Résidence la Vallée

Afin de tenir compte au plus près de l'impact de l'inflation, il est décidé d'augmenter le prix de vente des terrains constructibles à la Résidence la Vallée. Au 1er janvier 2024, le prix passera de 73 €/m² HT à 83 €/m² HT.

TRAVAUX

Afin d'apporter quelques travaux complémentaires à la modernisation de l'école, il est décidé d'accepter les devis suivants : 325,46 € TTC pour système de blocage des portes (entreprise FIAF), 303,00 € TTC pour moteurs de volets roulants (entreprise BOITTIN).

PERSONNEL

Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du centre de gestion départemental des collectivités d'Ille-et-Vilaine (CDG35).
Afin de tenir compte des aléas liés au personnel, il est décidé de poursuivre l'engagement auprès du CDG35 à partir de janvier 2024.

DÉONTOLOGIE

Suite à la décision gouvernementale du 6 décembre 2022 relative au référent déontologue de l'élu local, il est décidé, dans un premier temps, de nommer Madame Stéphanie GARNIER à ce poste en attente d'une organisation avec le CDG35.

Tarifs communaux 2024

Assainissement	
Part fixe m3 d'eau assainie	5 € 2,70€ / m^3
Cimetière	
Concessions traditionnel et cinéraire : 30 ans/50 ans	200 €/320 €
Jardin du souvenir sans plaque	50 €
Jardin du souvenir avec plaque	90 €
Dispersion des cendres (si le service funéraire ne l'effectue pas)	40 €
Salle multi-activités sans vaisselle (capacité 60 personnes)	
Moins de 3h (sans repas) du 1/05 au 30/09 : commune - SLVIE / hors commune	40 €/80 €
Moins de 3h (sans repas) du 1/10 au 30/04 : commune / hors commune	80 €/130 €
Commune/adh SLVIE : 1 repas/2 repas du 1/05 au 30/09	120 €/160 €
Commune/adh SLVIE : 1 repas/2 repas du 1/10 au 30/04	180 €/240 €
Hors commune : 1 repas/2 repas du 1/05 au 30/09	170 €/245 €
Hors commune : 1 repas/2 repas du 1/10 au 30/04	240 €/325 €
SLVIE/GAZELEC activités régulières	0 €
Salle de sports (Pas de location à des particuliers)	
SLVIE/GAZELEC activités régulières	0 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES jusqu'à 7 occupations/an (par jour) du 01/05 au 30/09	100 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES jusqu'à 7 occupations/an (par jour) du 01/10 au 30/04	180 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES à partir de 8 occupations/an (par jour) du 01/05 au 30/09	200 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES à partir de 8 occupations/an (par jour) du 01/10 au 30/04	280 €
Salle communale sans vaisselle (capacité 100 personnes)	
Moins de 3 heures (sans repas) du 01/05 au 30/09 : commune/hors commune	50 €/100 €
Moins de 3 heures (sans repas) du 01/10 au 30/04 : commune/hors commune	100 €/ 160 €
Salle + cuisine sans vaisselle	
Commune : 1 repas/2 repas/3 repas du 01/05 au 30/09	140 €/180 €/200 €
Commune : 1 repas/2 repas/3 repas du 01/10 au 30/04	210 €/270 €/310 €
Hors commune : 1 repas/2 repas / 3 repas 01/05 au 30/09	240 €/280 €/300 €
Hors commune : 1 repas/2 repas / 3 repas 01/10 au 30/04	320 €/380 €/430 €
PHOTOCOPIES (pas de couleur)	
Photocopies A4/A3	0,30 €/0,50 €
Photocopie A4/A3 recto-verso	0.40 €/0,70 €
Pour toute location de salle, il sera demandé un chèque de caution de 200 €. En cas de nettoyage insuffisant, il sera retenu 200 €.	

Résidence la Vallée — Prix 83 €/m² HT

Les premiers murs s'élèvent, des maisons naissent.
L'attractivité de ce secteur est déjà là.
Les haies ont été conservées et d'autres viennent compléter le patrimoine paysager de ce secteur.
Les bassins d'infiltration et de régulation des eaux pluviales agissent pour tout ce versant sud de la commune.
A proximité de la salle des sports et des sentiers de randonnée, les premiers habitants bénéficieront d'un cadre privilégié.

Légende :
Croix rouge : - Terrains vendus
Contacter la mairie au 02.99.94.46.08,
des élus engagés étudieront votre demande.

Des opportunités

Quelques lots restent à vendre à des prix attractifs.
Leur emplacement permet d'être à quelques minutes de votre lieu de travail, de l'école de vos enfants et des activités sportives ou ludiques des membres de votre famille.

Résidence la Source

un lot de 460 m², n°6, à 29 706.80 € TTC, dans un environnement champêtre.

Résidence des Verriers

un lot de 411 m² à 60 € HT le m², lot n°9, à proximité des espaces sportifs et des cheminements piétonniers vers la forêt de Fougères.

Résidence le Clos d'Augustine

un lot de 443 m² à 57 € HT le m², lot n°16, à proximité des espaces sportifs.

Espace Saint-Martin

Dans le cœur du bourg, cet espace a vocation à densifier nos constructions et à apporter des activités de service de proximité.

Des logements locatifs y prendront place aussi.

Le projet avance moins vite que prévu. Cependant l'équipe municipale est à l'écoute de toutes les demandes et agit pour susciter l'envie de s'installer dans notre commune très attractive.

Si vous êtes intéressés, les élus sont à votre disposition.

Aires pour ramassage sélectif des déchets

Afin de respecter les engagements pris par la commune, l'ensemble des aires de la partie rurale a été aménagé dès l'été dernier, conformément aux demandes du Smictom.
Vous trouverez quelques exemples de réalisations effectuées par notre service de voirie.

Aménagement sécuritaire entrée du bourg côté Le Loroux

Un aménagement de la chaussée et de l'allée piétonne a été fait courant septembre 2023 afin d'améliorer la circulation et de limiter vitesse des véhicules à l'entrée et sortie du bourg. La zone à 30 a été étendue.

Plan de financement :
coût de l'opération : 14 817,00 € HT

Recettes des amendes de police :
5 334,00 € TTC

la

Aménagement de voirie pour sécuriser les déplacements et conserver un lieu paisible.

Après analyse des problématiques et un échange en réunion publique, il a été matérialisé un aménagement provisoire.

Puis une consultation par foyer a été envoyée le 9 novembre 2023 pour une réponse souhaitée le 10 décembre 2023.

Les observations seront analysées et permettront de réaliser une dernière réunion de concertation avant une validation définitive par les élus.

Préparation de l'arrivée de la fibre

Enfin elle arrive…

Suite aux différentes réunions d'étude entre la commission « voirie rurale » et la société AXIONE en charge du pilotage des travaux, la commune a été informée que nous devons préparer son arrivée.

Aussi nous profitons de ce bulletin pour vous informer que les travaux débuteront vers mars 2024.

Mais au préalable, il est obligatoire que les propriétaires de haies jouxtant le réseau aérien téléphonique réalisent l'élagage nécessaire pour permettre l'installation de la fibre (et non l'abattage des arbres).

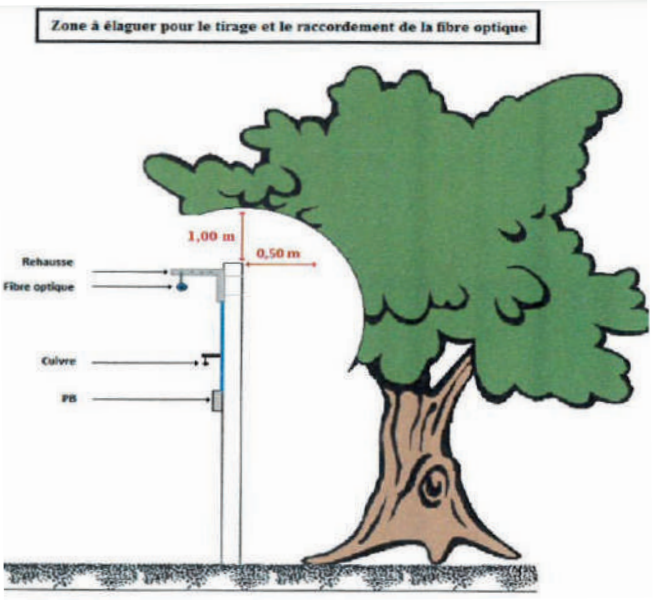

L'exécution de ce travail permettra de commencer les travaux sur le très haut débit, sinon ils seront retardés.

Ci-joint, vous trouverez des exemples de haies à tailler. Les propriétaires recevront un courrier expliquant le travail d'élagage à réaliser dans les plus brefs délais.

La municipalité remercie d'ores et déjà pour les interventions de chacun permettant la réalisation de ce nouveau défi.

Modernisation de l'éclairage des allées piétonnes des résidences le Val et le Georgeault vers les arrêts de bus

Dans le cadre du programme décidé en 2018, après les résidences le Clos Coris, la Pichonnais, la Roche, des travaux de modernisation de l'éclairage pour allée piétonne ont permis de fournir un guidage vers la Mairie et l'arrêt du bus.

Cette opération coûteuse et significative nous permet de maîtriser aussi nos dépenses sans nuire à la sécurité pour tous.

Cet équipement a été aussi complété par une aire pour vélos sécurisée à deux pas de l'arrêt du bus.

En suivant les rues éclairées, vous pouvez de votre domicile rejoindre les services de mobilités durables jusqu'à Rennes si nécessaire.

Nous espérons que la majorité des habitants appréciera cette réalisation.

Décompactage du terrain de foot

Le passage des matériels d'entretien ainsi que l'utilisation du terrain des sports lors des différents entraînements et/ou matchs entraînent un tassement progressif du sol des 15 premiers centimètres et asphyxie les racines, empêchant leur développement. C'est pourquoi un décompactage a été réalisé.

Le décompactage est une aération du sol en profondeur dont les objectifs sont d'assouplir le sol de la pelouse, d'améliorer la circulation de l'air, de l'eau et de favoriser également l'enracinement de la pelouse.

Cette opération couplée à l'installation des robots de tonte a permis d'assainir et d'avoir une pelouse sur le terrain des sports de meilleure qualité et plus agréable à l'utilisation.

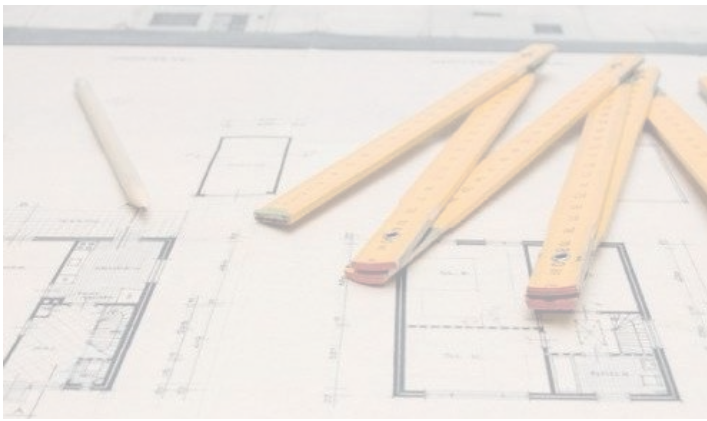

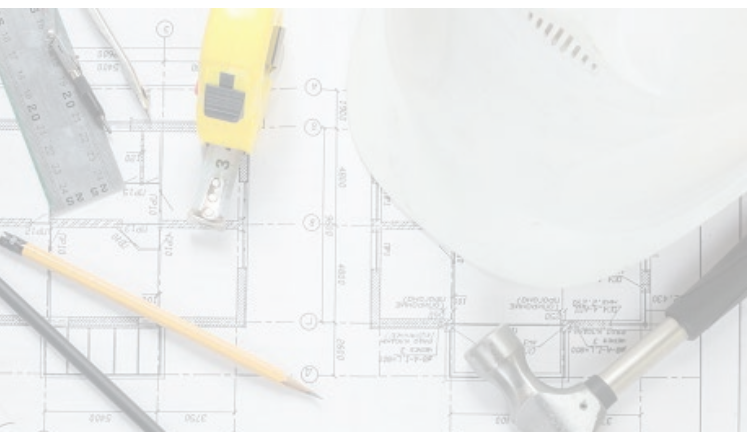

Restauration de la croix de La Gaulardière

Message de satisfaction d'un habitant de Laignelet reçu par mail :

« Profitant de ce beau samedi d'automne, en nous dirigeant vers la salle multi-activités de la Foucherais, nous avons découvert que suite à l'achat du terrain pour votre nouveau lotissement, le calvaire – devenu donc propriété de la commune- était non seulement réhabilité, mais encore complètement rénové.

Bravo et merci pour cette volonté d'entretenir notre patrimoine. »

Zone d'activités de la Massonnais

Des projets d'investissements fourmillent, mais les incertitudes économiques pénalisent leur concrétisation. Par ailleurs les nombreuses entreprises apportent des réponses à vos besoins.

---------- LÉGENDE----------

Croix rouge : Terrain libre **Croix verte :** Terrain réservé
Contacter la mairie au 02.99.94.46.08, des élus engagés étudieront votre demande.

Une jeune agnelaise crée son auto entreprise

Nouveau à LAIGNELET
Eva GARNIER - Eva'sion Dog and Cat

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.
1 Parking du terrain de foot - 35133 Laignelet
Portable : 06.02.18.56.08

Suivez moi sur les réseaux :
Facebook : Eva'sion dog and cat
Instagram : evasion.dog.and.cat
Site internet : evasiondogandcat.com

Après avoir passé et obtenu en juin 2023 mon bac pro «conduite et gestion d'entreprise canin et félin» à la MFR de GUILLIERS dans le Morbihan, j'ai créé mon auto entreprise Eva'sion Dog and Cat en juillet 2023 de garde d'animaux domestiques à votre domicile.

J'interviens chez le particulier pour rendre visite, soigner, jouer, promener vos chiens, chats, oiseaux, cochons d'Inde, lapins... pendant vos vacances, vos hospitalisations, vos heures de travail ... pour 30 minutes, 1 heure ...

Je m'adapte à vos demandes.

J'interviens également chez le professionnel du monde canin et félin (élevage, pensions ...) en Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Activité postale

La Poste ouvre un point La Poste Relais

A compter du 5 décembre 2023, La Poste ouvre un point La Poste Relais, en partenariat avec le restaurant La Forge, situé 16 avenue du Maine à Laignelet. Ce point de service postal vise à proposer aux clients une offre adaptée à leur mode de vie, avec une amplitude horaire élargie.

Les services proposés seront accessibles du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Formée par La Poste, l'équipe du restaurant assurera l'essentiel des prestations postales qui sont :

. Affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés

. Achat de timbres, d'enveloppes Prêt à Poster et d'emballages « Prêt-à-Envoyer »

Les services de La Poste seront facilement identifiables grâce à un espace personnalisé et une signalétique spécifique aux couleurs postales. Ils seront accessibles du lundi au vendredi de 8h à 16h, sans interruption.

Un partenariat entre un commerçant et La Poste

Ce format garantit la pérennité d'une offre postale de proximité et permet d'offrir à la population un service de qualité avec une amplitude horaire de 40 heures/semaine.

Depuis une dizaine d'années, La Poste adapte son réseau pour continuer à offrir à ses clients un service de proximité. C'est ainsi que de nouvelles formes de présence postale ont été créées. Ces partenariats bénéficient aujourd'hui d'une très forte satisfaction des clients, des élus et des commerçants.

INFORMATIONS PRATIQUES LA POSTE RELAIS

Restaurant La Forge
16 avenue du Maine
35133 LAIGNELET

Ouvert
du lundi au vendredi
de 8h00 à 16h00

Bureau de poste le plus proche
FOUGÈRES

12 avenue du Général de Gaulle
35300 FOUGÈRES

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
à 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h00 à 12h30

L'inauguration a eu lieu le 14 décembre 2023 en présence de Monsieur Le Maire, Madame Fontaine Sophie déléguée territoriale du groupe la Poste en Ille-et-Vilaine, Monsieur Penhouet Michel Maire de Saint-Lunaire et Président de la Commission départementale de la Poste, Monsieur Benoît Thierry Député, de Monsieur Traimond Gilles Sous-Préfet de Fougères et d'élus municipaux.

Monsieur Leroy, restaurateur et buraliste, a remercié les personnes présentes de leur volonté de dynamiser les services de proximité à l'intention des habitants.

Une année sportive et engagée

Le 4 septembre dernier, 118 élèves étaient accueillis avec leurs familles à l'école, par l'équipe enseignante et communale, autour d'une collation conviviale offerte par l'APE.

L'année scolaire s'annonce riches d'apprentissages et d'expériences. L'école s'est engagée une nouvelle fois avec les associations Ciné-Jeunes, Cinécole. Le prix littéraire des Incorruptibles, Lire et faire lire.

Les élèves de Grande section et de CP participeront à un projet musical avec le Conservatoire de Fougères quand les élèves de CE1 CE2 seront initiés au tennis avec l'association TC2L. Les élèves d'élémentaire feront régulièrement des randonnées communes.

Avec les Jeux olympiques d'été 2024 comme fil conducteur, les élèves ont débuté l'année scolaire avec une journée sportive le vendredi 22 septembre. Plusieurs ateliers sportifs étaient proposés à des groupes d'élèves de différentes classes. D'autres journées similaires seront proposées tout au long de l'année.

Toujours engagée sur les questions de développement durable, l'équipe enseignante s'est mobilisée pour une opération de nettoyage de la nature dans Laignelet le dernier jour d'école avant les vacances de la Toussaint. Chaque classe avait son itinéraire avec un circuit adapté pour les classes de TPS PS MS et de CM1 CM2 en coopération, les plus grands accompagnant les plus petits.

Dans le cadre du Salon du livre Jeunesse de Fougères, la classe de TPS PS MS a eu la chance de recevoir l'autrice Coralie Saudo pour un atelier de peinture et des lectures animées. La classe a également exposé ses nichoirs colorés et proposé ainsi aux visiteurs du salon sa production plastique interactive.

Après avoir participé à la journée du pull de Noël le 15 décembre, et reçu le Père Noël le vendredi 22 décembre, tous les élèves sont partis en vacances avec un cadeau offert par l'APE et leur bricolage de fêtes de fin d'année.

Une belle année 2024 à tous !

Nettoyons la nature.

Association parents d'élèves

L'APE est ainsi constituée de :

Angélique Bossard	*Présidente*	**Valérie Petitpas**	*Trésorière*
Bastien Gardrat	*Secrétaire*	**Laurianne Porché**	*Secrétaire adjointe*

Membres : Maryline Trotin, Aurore Serrand, Aurélie Jousset, Clémence Moisy, Fabienne Guesdon, Syndie Gautrais, Morgane Danjou et Claire Marchand.

Pour la convivialité, nous avons organisé **un défilé d'Halloween le mardi 31 octobre**. Après la photo et un verre de jus de fruits offert par l'APE, une quarantaine d'enfants ravis a fait le tour des maisons : « un bonbon ou un sort ! »

L'APE va financer différentes sorties **scolaires organisées** par les maîtresses de l'école, mais aussi des supports pédagogiques (dvd pour visionnage en classe, livres pour voter le prix des Incorruptibles…).

Pour tout cela, nous avons organisé notre **repas de Noël le samedi 2 décembre 2023** à La Chapelle-Janson. Présence du Père-Noël, chansons des enfants font toujours de ce repas un moment attendu et apprécié. Merci aux bénévoles !
Nous organisons aussi des ventes de produits, comme des biscuits de la Mère Poulard ou des brioches.

La fête de l'école en fin d'année scolaire se passera sur le terrain de foot. L'occasion d'organiser une tombola. Cette fête est prévue le samedi 29 juin 2024.

L'Ape vous souhaite de passer une bonne année 2024 !

Angélique BOSSARD, Présidente

ape_des3chenes@yahoo.fr Facebook : https://www.facebook.com/ape3chenes/

Calimalin

Une nouvelle année a débuté pour Calimalin avec la reprise en septembre. Plusieurs enfants ont fait leur rentrée à l'école laissant la place à de nouveaux bébés aux ateliers d'éveil.

Les ateliers ont lieu tous les mardis matin de 9h15 à 11h15, animé par Carole Ascoët, éducatrice de jeunes enfants et responsable du RPE de 7 lieux. Les enfants viennent s'amuser accompagnés de leur assistant maternel. Calimalin est un temps d'éveil et de socialisation, et surtout gratuit.

Depuis la rentrée, nous avons pu faire de la peinture, du transvasement, des gommettes, du coloriage, … Nous avons même participé à la semaine du goût et certaines professionnelles ont pu aller à la matinée de la petite enfance du Salon du Livre.

Beaucoup de belles aventures que nous continuerons de vivre en 2024 !

ALSH

Les vacances de la Toussaint sont finies. Elles avaient pour thème le « orange ». Les enfants ont pu découvrir tous les côtés fantastiques et sympathiques de cette couleur grâce à différentes activités.

Des activités sportives, culinaires et manuelles étaient au programme. Les enfants ont pu faire un jeu qui s'appelle « protège carotte », du land art, « le joyau de la sorcière » et plein d'autres.

Ils ont assisté à un spectacle de magie, clownerie et jonglerie. Ce spectacle était mutualisé avec le centre de loisirs de la Chapelle-Janson.

Une chasse au trésor et une boom étaient les 2 autres temps forts de ces vacances.

Pour les mercredis de novembre et décembre, le thème était « Les Pokémons ». Ils ont envahi le centre et n'arrêtent pas de faire des bêtises ! Nous essayons de les attraper afin que cela se termine.

Pour les vacances de Noël, le thème choisi portait sur l'Egypte.

L'association des parents du centre de loisirs cherche activement des bénévoles !

Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
Maëlle au 06 98 60 98 91 ou par mail al.laignelet@famillesrurales.org »

Ripame

L'année 2023 a marqué la vie du RPE. En effet, Julie a intégré le Relais Petite Enfance, permettant d'offrir davantage de rendez-vous aux familles et plus de temps pour la mise en place de diverses manifestations.

Cette année, le RPE a mis en relation les assistants maternels avec des centres de formation. Une première formation, « Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût », a pu être réalisée à Laignelet en avril. Une seconde, « SST initial », a eu lieu en novembre à Fleurigné.

4 nouvelles formations seront organisées en 2024. Si vous êtes assistant maternel ou garde à domicile et qu'une formation vous intéresse, vous pouvez dès à présent nous contacter pour plus d'information.

Des temps d'animation sont proposés pour les enfants accompagnés par leur assistant maternel sur 7 communes du relais pendant la période scolaire. Depuis septembre, les ateliers d'éveil sont réservés aux professionnels de la petite enfance. Les familles restent conviées lors des ateliers à thème et les spectacles.

Pour clôturer l'année, un spectacle de magie, mis en scène par la compagnie Popatex, a eu lieu le 18 décembre à La Selle-en-Luitré pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Pour finir, le RPE a mis en place sa première conférence sur le thème de « La Motricité Autonome » en octobre. La prochaine aura lieu le 11 janvier 2024, à Laignelet, sur le thème « Les enjeux relationnels dans l'alimentation chez le jeune enfant » animée par Delphine Théaudin, psychologue clinicienne.

Si vous souhaitez participer ou avoir des informations sur les manifestations organisées par le RPE, n'hésitez pas à nous contacter.

Rendez-vous en 2024 pour de nouvelles aventures.

Carole et Julie

Pour plus de renseignements, contactez nous

par mail : ripamede7lieux@gmail.com

par téléphone :

06 48 70 30 49 - 02 23 51 13 71

Assistantes maternelles

DEPINCEY Soazig	3 allée du Chardonneret	Tél : 06 65 57 83 73
HELBERT Rachel	10 résidence la Priauté	Tél : 06 69 66 87 67
SALIOT Laëtitia	1 résidence le Val	Tél. : 06 72 79 31 15
TROTIN Maryline	24 la Hubaudière	Tél : 06 84 31 34 98
MAM EN COULEURS (Amélie, Anne, Julie, Virginie)		Tél : 02 79 12 47 16

Mail : mamencouleurs35@gmail.com

Renseignements auprès de Carole ASCOET du RPE au 06 48 70 30 49 ou ripamede7lieux@gmail.com

Formation BAFA

Fougères Agglomération organise une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), initiation et perfectionnement, pour une quarantaine de personnes.

Le premier stage commencera pendant les vacances de février.

Les inscriptions se font à la Mission Locale de Fougères.

Il est seulement demandé 100 € de participation aux familles pour la formation, le coût réel étant d'environ 450 €.

Opération argent de poche

Comme chaque été, il a été proposé des chantiers d'entretien des espaces publics de la commune (nettoyage, peinture, désherbage...) aux jeunes Agnelais de 16 et 17 ans.

18 missions ont pu ainsi être réalisées en juillet et août, chacune étant rémunérée 15 euros.

Merci aux participants Marceau, Valentin, Simon, Lyna et Enzo ainsi qu'aux employés du service technique. Ce dispositif sera reconduit en 2024.

Tennis à l'école

En entente avec l'école les 3 Chênes, la Mairie de Laignelet, le TC2L et le comité d'Ille-et-Vilaine de Tennis avons signé une convention avec la classe de CE1 et CE2 : « Tennis à l'école » qui a pour objet de favoriser la pratique du tennis en milieu scolaire dans le cadre des heures d'éducation physique et sportive.

Objectifs : découverte et apprentissage de l'activité Tennis

incitation à la pratique physique pour lutter contre la sédentarité

Le matériel nécessaire à la pratique du tennis est mis à la disposition de l'établissement. L'encadrement sera assuré par un professeur diplômé d'État du 16 mai au 13 juin 2024.

INCIVILITÉS
ENCORE ET ENCORE DES INCIVILITÉS !

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée).

De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par le SMICTOM. Les conteneurs doivent être ramassés après les levées.

Nous remarquons que des propriétaires de chiens ne ramassent pas les déjections de leurs toutous. Pensez aux enfants qui jouent dans l'herbe aux abords de l'école, au city parc, sur les espaces verts ...

Vous aimeriez vous marcher dans une crotte ?

Tags sur les murs à la Foucherais…

La propreté de notre commune est l'affaire de tous !

BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

A la demande de plusieurs habitants, le conseil municipal a acté la mise en place d'une réglementation pour gérer les bruits de voisinage, afin que chacun apporte un peu de sérénité dans notre agréable village rural.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants, ne sont pas autorisés aux horaires suivants :

Le dimanche et les jours fériés
Du lundi au vendredi entre 20h et 8h
Le samedi entre 19h et 8h

Espérant que ces règles organisent au mieux le vivre ensemble.

RAMASSAGE DES CHAMPIGNONS

La cueillette des champignons dans les forêts domaniales d'Ille et Vilaine est réglementée par arrêté préfectoral du 9 octobre 2017, autorisée tous les jours sauf les mardis et jeudis, autorisée de 8h du matin jusqu'au coucher du soleil, limitée à 5 litres par jour et par personne, commercialisation interdite.

CALENDRIER DE CHASSE EN FORÊT DOMANIALE DE FOUGÈRES

	GROS GIBIER	PETIT GIBIER
JANVIER	Mardi 02 Lundi 08 Lundi 15 Lundi 22 Lundi 29	Jeudi 04 Jeudi 11 Jeudi 18 Jeudi 25
FÉVRIER	Lundi 05 Lundi 12 Lundi 19	Jeudi 01 Jeudi 08 Jeudi 15 Jeudi 22 Jeudi 29

SMICTOM PAYS DE FOUGÈRES

n°21 -novembre 2023

SMICTOM'CONTACT

L'information du SMICTOM à destination des mairies

ACTUALITÉ

Les nouvelles collectes, ça démarre le
LUNDI 29 JANVIER 2024 !

Le passage du camion pour la collecte, c'est désormais une semaine pour la collecte sélective et la semaine suivante pour les ordures ménagères et le même jour de la semaine (exception pour Beaucé et Chauvigné). Tous les usagers pourront à partir de cette date, utiliser leurs nouveaux bacs gris et jaunes. Les détails des jours de collectes sont indiqués ci-dessous. Des informations complémentaires seront disponibles sur Internet et seront envoyées par courrier aux usagers.

Liste des communes dont la collecte des ordures ménagères (poubelle grise) est réalisée en semaine impaire et la collecte sélective (poubelle jaune) en semaine paire.

LUNDI	Le Châtellier, Parigné, Maen Roch, Saint-Germain-en-Coglès, Villamée.
MARDI	Fougères Ouest.
MERCREDI	La Chapelle-Fleurigné, La Selle en Luitré, Le Loroux, Luitré-Dompierre.
JEUDI	La Chapelle-Saint-Aubert, Le Tiercent, Rives-du-Couesnon, Romagné, Saint-Christophe-de-Valains, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Sauveur-des-Landes.
VENDREDI	Fougères Est.

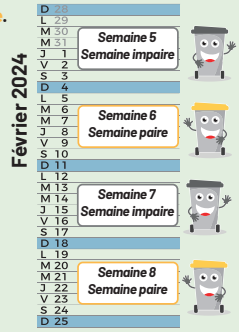

Liste des communes dont la collecte sélective (poubelle jaune) est réalisée en semaine impaire et la collecte des ordures ménagères (poubelle grise) en semaine paire.

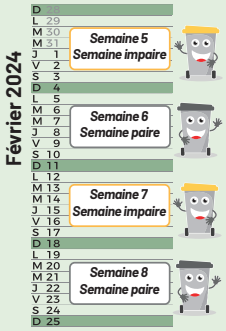

LUNDI	La Bazouge-du-Désert, Landéan, Le Ferré, Louvigné-du-Désert, Mellé, Monthault, Poilley, Saint-Georges-de-Reintembault.
MARDI	Gosné, Laignelet, Mézières-sur-Couesnon, Saint-Ouen-des-Alleux.
MERCREDI	Bazouges-la-Pérouse, Marcillé-Raoul, Noyal-sous-Bazouges, Saint-Aubin-du-Cormier, Sens-de-Bretagne.
JEUDI	Billé, Combourtillé, Javené, Lécousse, Parcé.
VENDREDI	Les Portes-du-Coglais, Rimou, Saint-Marc-le-Blanc, Saint-Rémy-du-Plain, Val-Couesnon.

Beaucé et Chauvigné auront des jours de collecte différents entre Ordures ménagères et Collecte sélective.

Beaucé

Collecte des ordures ménagères :
le mardi des semaines **paires**
Collecte sélective :
le vendredi des semaines **paires**.

Chauvigné

Collecte des ordures ménagères :
le mardi des semaines **paires**
Collecte sélective :
le mercredi des semaines **impaires**.

Infos utiles

SMICTOM du pays de Fougères
Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumaillerie
35 133 Javené
02.99.94.34.58
accueil@smictom-fougeres.fr
www.smictom-fougeres.fr

Santé publique France

www.prevention-maison.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Course Paris-Brest

Du 20 au 23 août 2023, notre cité a eu le plaisir de voir passer et d'encourager près de 6 000 cyclistes qui participaient à l'épreuve cycliste du Paris Brest Paris (1 200 km).

A cette occasion, la municipalité avait mis en place un accueil et offrait boissons et gâteaux aux cyclistes qui s'arrêtaient faire une petite pause avant de rejoindre Fougères ou sur le retour vers Paris.

De plus, une équipe de voisins et amis de la résidence Émeraude avaient organisé un accueil particulier à Christophe Béatrix, Agnelais, qui a réussi cette épreuve en un temps très honorable de 85h 58mn. Félicitations à Christophe !

Recensement

En 2024, la population de Laignelet sera recensée.

Pour réaliser cette mission, nous avons retenu deux personnes de la commune :

Messieurs Jean-Luc Barbelette et Christian Marochain.

Le recensement se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet : le-recensement-et-moi.fr

Prix spécial de la SNHF

La Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) a le plaisir de vous annoncer **la nomination du jardin d'Adrien Lagnier,** habitant le Moulin d'Avion à Laignelet,
au concours Jardiner Autrement 2023 !

Dans cet immense jardin, art et biodiversité sont en synergie. Adrien a su utiliser les atouts de son environnement pour créer un jardin mêlant le naturel et l'artistique permettant en toute saison de saisir la beauté des lieux.

Un article sur ce jardin à Laignelet a été rédigé sur le site https://www.jardiner-autrement.fr/le-jardin-dadrien-prix-special-du-concours-jardiner-autrement-2023/

FÉLICITATIONS à Adrien Lagnier pour son prix spécial obtenu pour son jardin artistique.

Illuminations de Noël - Magie de Noël

Le vendredi 1er décembre et pour la troisième année consécutive, l'équipe municipale a invité les habitants, petits et grands, et les associations pour la mise en lumière de nos espaces publics.

Cette année, monsieur Yann Rouzaut, le technicien forestier à l'ONF (Office National des Forêts), nous a proposé de venir en forêt choisir notre sapin avec lui.

Ensuite des élus ont offert des chocolats aux enfants et un moment de convivialité a suivi, accompagné de chants. Papillotes, gâteaux, chocolat et vin chauds ont été appréciés par tous et chacun a pu se souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année. Pendant un mois, ce bel arbre a trôné fièrement sur la place de la mairie, orné de guirlandes allumées par les enfants.

Inaugurations

Inauguration d'une branche du réseau de mobilité douce et du pôle enfance intercommunal

Le 21 octobre 2023, après plusieurs années de travail, l'équipe municipale a décidé de proposer à nos partenaires et aux Agnelaises et Agnelais un moment de rencontre pour clore nos dernières réalisations significatives ; ceci dans le cadre des services liés à la petite enfance et la jeunesse pour tout un territoire rural et des mobilités durables pour tous.

Oui, Laignelet a été porteuse de ce nouveau message et a voulu travailler et réussir avec les communes du territoire nord-est de Fougères, car l'intercommunalité n'avait pas choisi de développer cette compétence. Cette volonté n'a pas été ménagé car le virus du covid nous a contraints et a réduit les échanges pour mener à bien ce projet.

Néanmoins, Monsieur Le Maire a engagé avec Madame Pendrigh Colette, 1ère adjointe et les élus des autres communes, les démarches pour réussir un beau projet. Deux années ont été nécessaires pour étudier, choisir et construire un bâtiment rassemblant le Relais Petite Enfance, l'Accueil de Loisirs et l'espace adolescents.

Nos partenaires institutionnels, tels que la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental et l'Etat nous ont soutenus pour aboutir à ces services de proximité pour les familles.

Concernant les mobilités durables, la réalisation de la rocade est (de Beaucé à Laignelet) a permis d'engager une réflexion.
En effet, des espaces ont pu être obtenus pour créer des cheminements doux dès 2017.
Aussitôt, notre commune a financé une étude afin d'anticiper l'intégration de nouveaux modes de déplacement.

Aujourd'hui, chacun peut rejoindre la ville de Fougères et notamment la piscine communautaire par des pistes cyclables ou piétonnes.

Ce choix montre aujourd'hui qu'il a été précurseur quand nous entendons les remarques actuelles dès qu'il faut aménager notre territoire.
Il ne fallait pas rater « le train » qui se présentait.
La matinée a permis à chacun de constater les nouvelles réalisations.
Les services étaient heureux de montrer le résultat du travail effectué.
Les parents présents ont pu féliciter et montrer l'engagement de tous, notamment des communes partenaires.

Commémoration du 105è anniversaire du 11 novembre 1918

Au nom de l'association, je remercie les Agnelaises et les Agnelais, Combattants, Veuves, Citoyens de la Paix pour leur présence à cette 105e commémoration.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à cette cérémonie, les porteurs de gerbes, les porte-drapeaux…

A l'église le Père Turpin a célébré la messe, assisté de Mme Gilbert à l'orgue, de Nicole Gaignerie à l'animation et des lecteurs.

Au monument aux morts, Christian Lan était le maître de cérémonie accompagné de la Fanfare de Fleurigné.

Monsieur le Maire, André Philipot, transmit le message du secrétaire d'Etat aux armées. Puis des gerbes furent déposées par le Maire et le Président des CATM.

Un vin d'honneur était offert par la municipalité, suivi du repas à la salle communale.

Le Président, Roger DAHIREL.

Vous pouvez aussi
contacter l'association interdépartementale
de Rennes
au 02.99.30.59.31
courriel : acpg.catm35.22@cegetel.ne

ASSOCIATION CATM – VEUVES – CITOYEN(NES) DE LA PAIX – OPEX

70 Adhérents
20 Anciens Combattants AFN
17 Citoyennes de la Paix
26 Citoyens de la Paix
6 Veuves d'anciens combattants AFN
1 Veuve d'ancien combattant 39-45

Devenez citoyen ou citoyenne de la Paix

Afin de faire perdurer la mémoire des combattants.
Alors que les derniers poilus de la première guerre mondiale sont morts, que les derniers combattants de la seconde guerre dépassent les 90 ans, il est important de se souvenir de leurs actes, de leur abnégation, de leur courage.
Aidons dès à présent les CATM à perpétuer le devoir de mémoire aux lieux et place des anciens combattants quand ils ne seront plus là.
Ayons conscience que la paix, la liberté, sont des biens essentiels.

QUI PEUT DEVENIR CITOYEN OU CITOYENNE DE LA PAIX ?

Toute personne : il s'agit d'un acte volontaire. Il suffit d'adhérer à l'association des CPG-CATM, de s'engager à commémorer le 8 mai, 16 octobre, 11 novembre, 5 décembre. Le citoyen de la Paix donne envie aux jeunes générations de perpétuer le souvenir pour qu'il y ait une relève.

Devenez Citoyen ou Citoyenne de la Paix en complétant le bon d'adhésion qui est à votre disposition à la mairie ou près du Président de l'association de la commune au 02.99.94.47.27

Chants gospel

Pour le lancement des fêtes de fin d'année, un concert Gospel a eu lieu le 25 novembre 2023. Ce moment, au sein de l'église, a été apprécié par plus de 100 personnes.

Les chants interprétés par 35 choristes du groupe Free Gospel ont émerveillé petits et grands.

Pour remercier les participants, un moment convivial
était organisé par la municipalité.
Le concert était gratuit, mais de nombreux spectateurs ont fait des dons pour remercier la commune d'avoir permis ce temps fort pour réchauffer les cœurs.

Maisons fleuries

1er prix : Mme HELBERT
2ème prix : Mr & Mme MONTEMBAULT
3ème prix : Mr & Mme DELAUNAY
4ème prix : Mr & Mme GARNIER
5ème prix ex æquo : Mme CARRE
5ème prix ex æquo : Mr & Mme TROPPEE

Parcs et jardins

1er prix : Mr & Mme LEBLANC
2ème prix : Mme BARBEDETTE
3ème prix : Mr & Mme BESNARD

Potagers

1er prix ex equo: Mme MONNIER
1er prix ex equo: Mr & Mme VALLEE
3ème prix : Mr & Mme BUCHARD

Anciens bâtiments de ferme

1er prix : Mme GALODE
2ème prix : Mr & Mme LETOURNEUR
3ème prix : Mr & Mme DEBUSCHER

Remise des prix du concours des maisons fleuries et accueil des nouveaux nés

Le 18 novembre dernier, un moment de convivialité a permis de récompenser les lauréats du concours des maisons, fermes et anciens bâtiments de ferme fleuris, potagers, parcs et jardins.

Ils ont reçu un cyclamen et un bon pour un voyage organisé aux floralies internationales. Ces dernières auront lieu, en 2024, à Saint-Sulpice le Verdon (nord Vendée) du 17 au 26 mai.

Les nouveau-nés de l'année et leurs parents étaient aussi à l'honneur.

12 naissances ont été enregistrées dont une naissance de jumeaux.

Pour chaque enfant présent, les parents ont reçu un pommier.

Chacun a apprécié ce moment de rencontres et d'échanges

Les activités du TELETHON 2023 ont eu lieu le samedi 9 et dimanche 10 décembre à la salle communale et à la salle multi-activités.

Plusieurs activités ont été proposées :

COURSE NATURE a organisé une course de 12 kms, **l'AGYL** une marche pédestre de 8 km. Malgré le temps pluvieux, plusieurs personnes sont venues.

Le traditionnel jeu du poids du panier garni organisé par **LE CLUB DES AGNEAUX** a fait participer beaucoup de monde. Ce même club proposait de jouer aux palets à la salle multi-activités. Dans cette salle multi-activités, le **TC2L** organisait également la pratique du Tennis Santé.

L'APE s'est aussi beaucoup investie en proposant beaucoup de gâteaux maison, du café. Les enfants ont bien œuvré aussi en faisant plusieurs dessins pour la circonstance. Le vin chaud préparé par **COURSE NATURE** était également à disposition.

La danse bretonne organisée par **DANS BREIZH** a fait carton plein le dimanche 10 après-midi ! La salle était trop petite !
Mme VINCENT, responsable du TELETHON pour le pays de Fougères, n'a pas manqué de remercier la participation de chacun et chacune qui, par cet élan de solidarité, fait avancer la recherche sur les maladies rares. Elle nous a fait part de résultats concrets encourageants.

Comme à l'accoutumée, la municipalité a offert un apéritif à 12 h, le samedi 9.

Nous remercions vivement tous les participants à ce TELETHON !

La municipalité remercie également tous les donateurs et les associations pour leur participation, notamment les jeunes agriculteurs pour leur don de 1 000 € dans le cadre de la vente de leur récolte faite sur une parcelle agricole communale.

Ces derniers ont également fait un don de 1 000 € aux parents de la petite Mayline atteinte de paralysie cérébrale pour les aider dans leur combat. Mayline a pu être présente en fin de matinée.

Nous avons récolté 2 532 € pour le téléthon 2023 (recettes + dons). Félicitations à tous !

Dans Breizh

L'association Dañs Breizh a repris les cours de danses bretonnes le lundi 11 septembre.

Les cours sont tous les lundis
de 20h à 21h30
à la salle communale de Laignelet,
la cotisation est de 40 € à l'année.

Les cours sont proposés dans une ambiance conviviale et détendue.

Nous remercions l'association du Tennis Club de Laignelet/Landéan pour nous avoir permis d'organiser un premier fest-deiz le dimanche 19 novembre à la salle multi-activités de Laignelet. Plus de 80 danseurs et une vingtaine de musiciens étaient présents. Beau succès. Merci également à tous les musiciens présents qui ont animé ce bel après-midi dansant.

Pour le Téléthon, nous avons organisé un fest-deiz le dimanche 10 décembre de 14h à 17h à la salle communale de Laignelet.

Nous organiserons 2 autres fest-deiz le 21 janvier et le 18 février à Laignelet qui seront suivi le 9 mars 2024 par un apéro-concert-Festnoz dès 18h à la Chapelle Janson pour fêter les 20 ans de l'association.

Pour tous renseignements, contactez : Myriam PELL , Pr sidente 06756544058 dansbreizh@outlook.fr

Tournoi interclubs

Le Tournoi Interclubs qui comprend les clubs du TC Lécousse, TC Romagné/Saint Sauveur des Landes et le TC2L aura lieu du mois d'avril au mois de juin 2024.

Les Finales auront lieu à la salle multisports de la Foucherais à Laignelet.

Tout le monde est invité.

Concours de palets

Succès pour le Concours de palets organisé par la Section Tennis du TC2L le samedi 02 décembre 2023.

Très bonne participation.

Matin 17 planches en individuel, soit 34 joueurs

Après-midi 32 planches en doublette, soit 128 joueurs

Nous remercions tous les palettisés qui sont venus si nombreux ainsi que les bénévoles, la Section Palets de Laignelet pour leur aide et leur participation ainsi que la Mairie pour le prêt des Salles de la Foucherais.

Merci à vous tous de la part du Bureau du TC2L.

Club des agneaux

Nous avons organisé le 30 août 2023 un repas cantonal. 380 personnes étaient présentes de 9 communes. Notre député Thierry Benoît, le conseiller départemental Louis Pautrel, le responsable de Gémouv Jean-Pierre Robert, le responsable du canton nord Gilles Schafer, le maire de Laignelet André PHILIPOT, le maire de la Chapelle Janson Alain Forêt, étaient présents.

Tout s'est bien déroulé dans la bonne humeur ; les chorales des 9 communes ont interprété différentes chansons. Le repas fait par Bertrand Chancerel a été apprécié, et animé par Yannick Sourdin qui a fait danser tous ceux qui le désiraient.

C'était une journée très réussie.

Course nature

14ème édition des Courses « nature » de Laignelet

Elles se sont déroulées le dimanche 2 juillet 2023, départs et animations à la Foucherais, site idéal pour ce genre d'activité. Un temps radieux a permis aux coureurs et marcheurs de profiter des sentiers de la commune et de la forêt. Le nombre de 300 participants a été dépassé, une première depuis l'interruption due au covid, à la grande satisfaction des organisateurs. Un grand merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Rendez-vous en 2024. Ce sera le dimanche 30 juin.

Parrainage des « P'tits doudous » fougerais

Depuis 2021, Course nature parraine l'association des « P'tits doudous » fougerais qui œuvre à améliorer l'accueil et le bien-être des enfants lors de leur séjour à l'hôpital. Elle lui reverse 10 % du montant des inscriptions. En 2023, la somme a été arrondie à 400 €. Le chèque a été remis en octobre 2023.

Entraînements

L'entraîneur Pascal Neveux continue tous les 15 jours à dispenser ses conseils aux coureurs qui fréquentent la piste de Paron (créneau le lundi 18h/19h).

Les sorties du dimanche se poursuivent : départ de St François à 9h pour plusieurs groupes en fonction de la distance et de la vitesse.

REJOIGNEZ-NOUS

Adhésion annuelle 15 €

Renseignements :

course.nature.a.laignelet@orange.fr.

ou sur Facebook.

Foot - Groupement des jeunes du bocage fougerais

Rétrospection sur la saison 2022/2023 :

Le Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais commence une nouvelle saison.
Avant de s'attarder sur les objectifs de cette saison 2023 – 2024, quelques mots sur la saison dernière.

Comme chaque année cette saison a été marquée par deux grands évènements, tout d'abord le tournoi U11 et U13 qui s'est déroulé le 29 avril 2023 et qui a rassemblé 20 équipes dans chacune des catégories.

Le 27 et 28 mai 2023 nous avons accueilli 32 équipes de toute la France pour la 3e édition de la bocage Cup qui s'est déroulée sur les sites de Beaucé, Billé, Luitré, Laignelet et Parcé. Portée par une centaine de bénévoles cette édition fut une franche réussite et a vu l'En Avant de Guingamp s'emparer du trophée.

Le Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais organise la 4ème édition de son tournoi dédié uniquement à la catégorie U14.

La Bocage Cup aura lieu pour la deuxième fois sur deux jours ainsi que sur plusieurs sites. Le tournoi aura lieu le 8 & 9 mai 2024 a Billé, Laignelet, Luitré -Dompierre et Parcé le mercredi 8 mai et sur le site de Beaucé le jeudi 9 mai.

Le club a également renforcé son équipe dirigeante avec l'embauche de Mathis Boivent en tant que salarié titulaire du brevet de moniteur de football. Nous avons également recruté un nouvel apprenti en la personne de Hugo Tessier qui prépare son BPJEPS. De plus nous pouvons souligner l'arrivée de Thomas Reibillon en service civique et le recrutement de Romain Tison comme apprenti en communication.

Le groupement continuera par ailleurs de proposer des évènements tout au long de l'année avec entre autres l'organisation du tournoi de palets et du repas annuel qui aura lieu cette année le 2 décembre.

Le groupement connait une forte affluence cette année avec 180 joueurs licenciés.

Le Groupement des jeunes du Bocage Fougerais vous souhaite une excellente année 2024.

Foot - Groupement féminin du pays de Fougères

Rétrospection sur la saison 2022/2023

Le Bocage Pays de Fougères Football Féminin a changé de nom pour devenir le Groupement Féminin du Pays de Fougères Football et qui devient par la même occasion une entité à part entière. Nous accueillons également deux nouveaux clubs en collaboration qui sont l'ASC Romagné Les Landes et l'Espérance de Lécousse. Nous sommes ravis de ces nouvelles collaborations car cela permet aux jeunes joueuses de s'épanouir dans leur catégorie avec des jeunes joueuses de leur âge.

Ce qu'il faut retenir de cette année :

La Girl's Game : la deuxième édition 100% féminin s'est déroulée à Beaucé les 25 et 26 juin dernier avec un total de 560 joueuses sur les deux jours. L'objectif de cet événement est de mettre en avant le football féminin et c'est l'occasion de montrer une belle image dans le Pays de Fougères.

Nous sommes très satisfaits de cette 2ème édition et nous réitérons le tournoi de la Girl's Game les samedi 15 et 16 juin 2024.

Nous avons vécu un très grand moment pour le Groupement Féminin du Pays de Fougères Football le 9 septembre dernier car nous avons mis en place un partenariat avec le Stade Rennais FC.

Les parents, joueuses, représentants des clubs partenaires et collectivités étaient présents afin de clôturer cette belle journée.

Nous sommes heureux cette année d'accueillir 130 licenciées au Groupement Féminin du Pays de Fougères Football. Nous accueillons des joueuses de U6 à Séniors avec un total de 12 équipes.

Le Groupement Féminin du Pays de Fougères Football vous souhaite une excellente année 2024 !

Foot - Le Bocage FC

Commençons par nos 4 équipes Séniors !

L'équipe fanion : Notre équipe fanion commence sa première saison avec son nouvel entraîneur Kévin Ferard.
Notre équipe réserve : L'équipe réserve dirigée par Benjamin Noel entame sur les chapeaux de roue sa saison.
L'équipe C : Dirigée par Mickael Prioul et Thierry Tucoulat commence bien sa saison de D3.
L'équipe D : Dirigée par Corentin Géhan, notre équipe D commence sa saison avec 2 victoires, 1 nul et 1 défaite.

Point sur les vétérans :

L'équipe A : 7ème place du Challenge Loisirs Vétérans avec un total de 7 points.
L'équipe B : 5ème place avec un total de 10 points.
Nous statuons le nombre de licenciés séniors et vétérans à un peu plus de 150 pour cette nouvelle saison.
Nous tenons à remercier nos sponsors qui ont participé au projet des nouveaux jeux de maillots pour nos équipes séniors et vétérans.

L'école de foot en quelques chiffres : 100 licenciés âgés de 6 à 11 ans !

Nous tenons à remercier nos sponsors qui ont participé au projet des nouveaux jeux de maillots et toute l'école de foot à de nouveaux maillots flambants neufs.

Côté GFPF.... Ce groupement permet aux jeunes joueuses de pratiquer le football avec des filles de leur catégorie et de leur âge.

Nous accueillons deux nouvelles alternances cette année :

Lilian Reucherand, alternant en BPJEPS et éducateur au BOCAGE FC. Pauline Torel, alternante en Master Marketing et Communication et Chargée de Communication et Commercial au BOCAGE FC et au GFPF.

Bienvenue à eux ! Le BFC vous souhaite une excellente année 2024 !

Pour tout complément d'information ou inscription tardive, n'hésitez pas à nous contacter :
Vincent Guérault, Président du BOCAGE FC au 06 75 84 77 74
Nicolas Martinais, éducateur au 06 82 17 90 99
Mickael Prioul, responsable catégories séniors et vétérans au 06 83 25 19 69

Joueurs Séniors présents au Media Day du 1er octobre

Repas du CCAS 3 octobre 2023

En 2023, le traditionnel repas du Centre Communal d'Action Sociale a eu lieu le 3 octobre dans la salle communale. Les Agnelais de plus de 70 ans étaient invités à y participer et le thème choisi portait sur les chapeaux.

Les doyennes et les doyens de l'assemblée ont reçu une composition florale.

Plusieurs personnes ont pris le micro pour pousser la chansonnette ou pour raconter des histoires.

Pendant le repas, l'animateur Yannick Sourdin a su mettre de l'ambiance en jouant des airs bien connus. Ensuite, les participants ont esquissé des pas de danse au son de son accordéon.

Journée appréciée de tous.

Mail de remerciement reçu d'un habitant :

Merci au CCAS de Laignelet et à tous ses membres, d'avoir une pensée pour les aînés de la commune, qui se trouvent, bon gré, mal gré, isolés dans un EHPAD, qui s'occupe d'eux, du mieux possible.

Cela fait chaud au cœur, de recevoir ce colis.

Médiathèque

La médiathèque de Laignelet organise diverses animations durant l'année.

- En novembre dernier, Cécile Pilet une animatrice du SMICTOM est intervenue pour un atelier zéro déchets. Les 10 participants ont fabriqué des produits ménagers tels que la lessive liquide, un nettoyant multi-usage et des tablettes pour lave-vaisselle. Chacun est reparti avec les produits et les recettes pour refaire chez soi.

- Pour la première fois, les bénévoles ont souhaité inscrire la médiathèque au prix ados. C'est un prix littéraire destiné aux jeunes de 13 à 15 ans.

Grâce au don de la médiathèque départementale d'Ille et Vilaine des 10 romans sélectionnés, les jeunes peuvent emprunter les romans, les lire et voter pour leur préféré avant mai 2024. Parmi la sélection, tous les genres sont représentés : fantastique, policier, aventure, science-fiction avec toujours un peu d'amour et beaucoup d'amitiés !

Voici les titres des romans :

Disparu sur le front de Peggy Boudeville, Grand passage de Stéphanie Leclerc, L'aube est bleue sur mars de Florence Hinskel, L'école de minuit de Maëlle Desart, Le bureau des affaires non résolues de Christophe Guillaumot, Les anges mécaniques de Carina Rozenfeld, Les soeurs Lakota de Benoît Séverac, On ne sépare pas les morts d'amour de Muriel Zürcher, Un printemps de Marie Le Cuziat, Waterbacks de Charles Mazarguil.

La médiathèque est gratuite pour tous.
Chaque inscrit peut emprunter 20 documents pour un mois.

Les horaires de la médiathèque sont les suivants :
mardi : 16h00-18h00
mercredi : 10h00-12h00
16h00-18h00
samedi : 10h00-12h00

Séverine BIGOT
Bibliothécaire de Fougères-Agglo

Accueil de jour

Association ANNE BOIVENT
Résidence Sainte-Anne

Vous avez 60 ans et plus...

Venez nous rejoindre pour passer ensemble des moments de convivialité !

Atelier cuisine
Jeux ludiques
Atelier Jardinage
Atelier bien-être
Activités sportives

Vous êtes une personne de plus de 60 ans*
ayant besoin d'une aide ponctuelle, l'accueil de jour de notre établissement vous propose tout au long de la journée diverses activités pour vous occuper, vous stimuler, vous valoriser.

*sauf dérogation

Nos objectifs sont :

- **Permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible**
- **Rencontrer de nouvelles personnes et passer du bon temps**
- **Eviter l'isolement**
- **Soutenir votre aidant**

Vous vivez à proximité (10km) de la Résidence Sainte-Anne située à Laignelet, notre équipe vient vous chercher le matin et vous ramène en fin de journée.

Nos repas sont adaptés à vos goûts et vos habitudes alimentaires. Ils vous sont servis au sein de l'établissement pour le déjeuner, ainsi que pour le goûter.

17,10€/jour (Transport + repas + activités inclus)

Pour toute information complémentaire,
veuillez nous contacter :
Résidence Sainte -Anne : 02 99 94 10 34
Allée de l'Abbé Duval 35133 Laignelet
laignelet@anneboivent.fr
www.anneboivent.com

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Implantée depuis plus de 70 ans sur tout le territoire français, l'ADMR est une association de proximité qui intervient sur votre commune.

L'ADMR Mélusine intervient sur les communes de Beaucé, Billé, Combourtillé, Dompierre du Chemin, Fleurigné, Fougères Nord, Javené, Laignelet, Landéan, Luitré, La Chapelle Janson, La Selle en Luitré, Le Loroux, Montreuil des Landes, Parcé, Parigné.

Elle propose un soutien au domicile des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées

et emploie des professionnels qualifiés et compétents pour répondre à vos attentes.

L'association offre un éventail de prestations modulables selon vos besoins : aide à la personne (aide à la toilette, aide au lever/coucher…), entretien du logement, entretien du linge, repassage, aide aux repas, accompagnement (aide aux courses, sorties…), garde d'enfants. Ces interventions à domicile vous permettent de mieux organiser votre vie, surmonter des difficultés passagères, conserver votre autonomie.

L'ADMR a également un service de portage de repas à domicile : tous les jours ou à la demande !! L'assurance et le plaisir de manger sain et équilibré sans avoir à préparer soi-même son repas.

Nous informons également que le service bricolage et jardinage a été remis en place depuis le printemps 2021 : tonte de pelouse, taille de haie, jardinage, installation d'un boitier à clé, petite réparation…

L'ADMR conventionnée avec les caisses d'allocations familiales (CAF, MSA), le conseil départemental (Allocation Personnalisée d'Autonomie APA, Prestation Compensatoire du Handicap PCH, aide sociale), les caisses de retraites, des mutuelles ou assurances vous permet, selon votre situation, d'avoir accès à des aides financières et vous aide à constituer votre dossier.

Vous pouvez également bénéficier de réduction ou crédit d'impôts (jusqu'à 50%) selon la loi de finances en vigueur et sous certaines conditions. Les CESU préfinancés sont acceptés.

Nous remercions les personnels mobilisés au quotidien et nous remercions les usagers pour la confiance accordée.

Nous espérons pouvoir reprendre les animations et moments de convivialités avec les usagers comme la galette des rois qui est prévue début février 2022.

N'hésitez pas à contacter votre référente locale : Mme VANNIER
ou à nous rencontrer dans nos locaux

Horaires d'ouverture de l'association :
Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h-13h et 14h-17h
Vendredi : 8h-13h et 14h-16h

ADMR MELUSINE
13 avenue de Bretagne – 35133 FLEURIGNE
11 Boulevard Leclerc – 35300 FOUGERES

Tel 02 99 95 31 90 - Mail : fleurigne.asso@admr35.org

Afin de vous informer, il est très important que les nouveaux habitants se présentent en mairie, munis de leur carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Nous vous informerons sur vos diverses démarches nécessaires lors d'un emménagement (carte grise, inscription sur les listes électorales, recensement pour la desserte du service de collecte des ordures ménagères, horaires de bus, associations présentes sur la commune…).

En cas de déménagement, il convient de procéder de la même façon dans votre nouvelle commune et de nous prévenir de votre départ.

Tous les jeunes doivent se faire recenser à la mairie le mois d'anniversaire de leur 16 ans ou avant la fin du 2ème mois suivant. C'est une première étape avant la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Elle est aussi OBLIGATOIRE.
Pièces à fournir :

Carte d'identité et livret de famille

Tous les jeunes doivent se faire recenser à la mairie le mois d'anniversaire de leur 16 ans ou avant la fin du 2ème mois suivant. C'est une première étape avant la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Elle est aussi OBLIGATOIRE.

Pièces à fournir :

Carte d'identité et livret de famille

Cartes grises	Permis de conduire	Passeports et cartes d'identité	Associations
1- Vous devez vous rendre sur https://immatriculation.ants.gouv.fr	1-Vous devez vous rendre sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	1-Vous devez vous rendre sur https://predemande-cni.ants.gouv.fr	1-Vous devez vous rendre sur service-public-asso.fr
2- Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace»	2- Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace»	2- Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace»	2-Vous devez créer un compte en cliquant sur « se connecter»

FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

***Vous rencontrez des difficultés avec internet ?**

L'espace France services est là pour vous accompagner.
RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise…
France services, c'est en un seul et même endroit la CAF, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, la MSA, Pôle Emploi, les impôts, La Poste, les services des Ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques, pour vous donner un premier niveau d'information et vous accompagner dans les démarches en ligne.

LUNDI, MARDI : 9h-12h et 13h30-16h.
MERCREDI : 9h-12 sur rendez-vous le mercredi après-midi
JEUDI : 10h-12h et 16h30-18h.
VENDREDI : 9h-13h3 Fermeture le vendredi après-midi.

9, avenue François-Mitterrand
Sous Préfecture de Fougères-Vitré
35300 FOUGÈRES
Tel : 02 99 94 56 25
E-mail : sp-franceservices-fougeres@ille-et-vilaine.gouv.fr

RENOBATYS

avec France Rénov'

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
ADEME

Région Bretagne

AGGLO

Couesnon
MARCHES DE BRETAGNE

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE
du pays de Fougères

Permis de construire

HARDY Jean-Christophe	Maison d'habitation
D'HANGEST Nicolas	Maison d'habitation
MANCEAU Nicolas	Maison d'habitation
TIMONNIER Romane	Maison d'habitation
GAUVREAU Frédéric	Maison d'habitation

Déclarations préalables

PETITPAS Jean-Paul	Carport
FORNARI Julien	Abri de jardin
BESNARD Eugène	Isolation
MORIN Florian	Clôture
DESHAYES Dominique	Portail
HOUDUSSE Nicole	Clôture
LEMETAYER Vincent	Carport
Groupe Transition Energie	Panneau photovoltaïque
LODE Miguel	Surélévation de la maison
NAVARRO Valérie	Fenêtre + porte garage
LAVENTURE Cyrille	Bardage – 2 châssis fixe et 6 panneaux solaires
MELOTTE Marc	Abri de jardin
NOVA ENERGIE	Panneau photovoltaïque
LEMETAYER VINCENT	Piscine
GROSSE Adrien	Abri de jardin
EDF ENR	Panneau photovoltaïque
NEWAY NEWAY	Panneau photovoltaïque
MESLIN Béatrice	Garage
LE TOUX Cédric	Pose une fenêtre de toit
CAILLERE Michel	Clôture

NAISSANCES :

Noah RICHARD
Alba QUINTO POIVET
Nino VALLEE
Noé VALLEE
Léo AURY
Tywen BRAULT
Emilio CHEMINANT
Léon JANVIER
Rita LAGNER LOMBART
Lyno LEMARQUAND
Mohammed OSMANOVIC
Léonie PRUNIER
Dania AIT OUARAB
Rose SIMON

DÉCÈS :

Daniel REBILLARD
Victor BERTHELOT
René GILBERT
Marie BERTHELOT
Albert CLOSSAIS

ARTISA IMPRIM
contact@artisa-imprim.com